Guide et profils de partenaires de la chaîne commerciale (PCC) de la GCRA





Contexte et objectif du présent document

- Chaque profil représente un groupe d'intervenants et a été créé à partir de données réelles et de recherches effectuées en personne. Il décrit les buts, les motivations, les défis et les interactions des intervenants, ainsi que leurs liens avec l'ASFC.
- Une entreprise peut offrir divers services d'importation; par conséquent, elle peut être représentée par plus d'un profil.

Légende :

- PCG = portail client de la GCRA
- DDC = déclaration en détail commerciale
- Opérations, ASFC = agents des services frontaliers et agents principaux de l'observation des programmes commerciaux (ce qui comprend les agents des décisions et les agents de vérification)
- EDI = échange de données informatisées
- OGP = organisme gouvernemental participant
- RC = relevé de compte
- AQ = avis quotidien
- BRAD = Bibliothèque de référence automatisée de douane
- SARA = Système automatisé des renvois de l'accise
- RSAP = Régime de sanctions administratives pécuniaires
- Entreprises intermédiaires = transporteurs, entreprises de messagerie, agents d'expédition et entrepôts
- Autres fournisseurs = diverses entreprises (p. ex. fournisseurs, fabricants, etc.)



Guide sur les profils de PCC de la GCRA

Que sont les profils?

- Un profil représente un **groupement de partenaires de la chaîne commerciale** fondé sur des données réelles et des recherches en personne
- Il décrit les objectifs, les motivations, les frustrations, les interactions et les relations des groupes de PCC afin de cerner leurs besoins en tant qu'utilisateurs
- Les profils aident à mieux comprendre les besoins actuels, les expériences quotidiennes et les comportements d'un groupe d'utilisateurs (et donc, la manière dont ces aspects changeront pour eux dans l'état futur)

Comment la GCRA utilise-t-elle les profils?

- La GCRA utilisera les profils pour soutenir une approche axée sur le client de manière à concevoir et à offrir une expérience de transformation uniforme à tous les utilisateurs finaux
- La GCRA utilise les profils comme source d'orientation sur la façon d'informer et de mobiliser continuellement chaque groupe de profils au moyen d'activités ciblées afin de faciliter la transition pour les utilisateurs finaux de la GCRA
- Les profils ne sont pas des rôles d'affaires; ils représentent plutôt un groupement d'utilisateurs fondé sur des difficultés et des expériences d'utilisation similaires
- Une entreprise peut fournir divers services d'importation, et peut donc être représentée par plusieurs profils
- Les profils continueront d'évoluer et seront mis à jour au fil du temps pour tenir compte des nouveaux éléments dans le cadre du projet et des versions à venir



Comment puis-je utiliser un profil en tant que PCC?



Servez-vous des profils comme **outils de référence personnels** pour **approfondir vos connaissances** de manière à pouvoir parler des changements et des avantages que la GCRA apportera



Distribuez-les et envoyez-les à vos collègues et à vos clients pour les sensibiliser



Gardez-les à portée de main pour répondre aux questions et tenir des conversations avec des collègues et des clients sur la GCRA



Apprenez à bien distinguer les divers groupements de profils afin de comprendre comment la GCRA influera sur l'environnement général des PCC et d'aider vos clients à déterminer le profil qu'ils doivent utiliser

Quels sont les avantages d'utiliser un profil comme outil?



Les profils peuvent servir d'instantané pour aider les personnes à prévoir leur expérience dans l'état futur et à bien comprendre les changements précis que la GCRA apportera



Les profils peuvent transmettre des informations complexes sur le projet et **résumer simplement** la façon dont la GCRA changera les activités quotidiennes des clients



Ils fournissent un contexte qui est important à un groupe particulier de clients

Comment lire un profil?

- **En-tête :** Indique le nom du profil. Le nom de l'utilisateur indiqué juste au-dessous représente une identité fictive, générée au hasard, qui sert d'exemple dans le profil.
- **Description :** Explique la portée du profil en présentant les secteurs clés des PCC qui sont compris dans le profil, les principales activités qu'ils exécutent et la nature de leur travail.
- **Citation :** Explique les répercussions positives que la GCRA aura sur le groupement d'utilisateurs de la GCRA qui correspond au profil.
- 4 Relations: Met en évidence les principales relations que les utilisateurs correspondant au profil entretiennent régulièrement avec l'ASFC ou les PCC.
- **Fonctionnalités clés :** Énumère les fonctionnalités de la GCRA et les capacités du système dont les utilisateurs correspondant au profil pourront se servir à l'avenir.

- Activités principales de la GCRA: Dresse la liste des activités de l'équipe de mobilisation des intervenants qui seront ciblées dans le profil afin de permettre une transition harmonieuse vers l'état futur.
- **Principaux changements :** Met en évidence les principaux changements de la GCRA qui auront des répercussions sur le profil.
 - **Principaux avantages :** Met en évidence les principaux avantages qui découleront des changements futurs qui seront apportés dans le cadre du projet de GCRA.
- **Une journée dans la vie d'un**: La rangée du haut présente des exemples d'activités actuelles des membres du profil et de difficultés courantes qu'ils éprouvent. La rangée du bas explique en quoi ces mêmes situations seront différentes une fois la GCRA mise en œuvre.

Comprendre votre profil

Profil	Groupes d'intervenants visés
Importateurs qui font appel à un courtier en douane	Ce profil représente les importateurs qui choisissent de faire appel à un courtier en douane pour gérer ou déclarer en détail leurs marchandises importées et faire affaire avec l'ASFC en leur nom. La GCRA permettra à ces personnes de bénéficier d'une visibilité et d'un contrôle accrus sur leur processus d'importation et leurs données.
Importateurs qui ne font pas appel à un courtier en douane (> 50 000 \$ en droits et taxes)	Ce profil représente les importateurs qui gèrent eux-mêmes leurs importations de marchandises et qui transigent directement avec l'ASFC, sans faire appel à un courtier en douane. Aux fins de ce profil, le qualificatif « volume élevé » correspond à des importateurs qui importent des marchandises pour lesquelles les taxes et les droits de douane sont supérieurs à 50 000 \$ par mois. Ce profil a une très bonne compréhension des processus de l'ASFC et agit comme acteur averti dans l'écosystème commercial.
Importateurs qui ne font pas appel à un courtier en douane (< 50 000 \$ en droits et taxes)	Ce profil représente les importateurs qui gèrent eux-mêmes leurs importations de marchandises et qui transigent directement avec l'ASFC, sans faire appel à un courtier en douane. Aux fins de ce profil, le qualificatif « faible volume » correspond à des importateurs qui importent des marchandises pour lesquelles les taxes et les droits de douane sont inférieurs à 50 000 \$ par mois. Ce profil reflète la situation typique de petites entreprises dont les employés accomplissent de multiples fonctions et tâches. En raison de cette situation, les responsables de ces entreprises doivent consacrer beaucoup de temps et d'argent aux processus liés aux importations et acquérir beaucoup de connaissances à cet égard.
Courtiers en douane	Ce profil représente les courtiers en douane qui aident les clients à obtenir la déclaration et la mainlevée de leurs marchandises au point d'arrivée, assurant ainsi la conformité et un mouvement continu des marchandises. Voici quelques-unes des caractéristiques des courtiers en douane : ils gèrent toutes les données commerciales clés et la transmission de données pour les clients; ils agissent au nom des clients pour faire affaire avec l'ASFC; ils peuvent être représentés par des associations, comme la Société canadienne des courtiers en douane (SCCD) et l'International Federation of Customs Brokers Associations (IFCBA), ou ils peuvent être indépendants.
Conseillers en services commerciaux	Les conseillers en services commerciaux font affaire avec l'ASFC pour le compte de leurs clients. Ils fournissent à leurs clients une variété de services de consultation qui leur permettent de gérer leurs importations et leurs exportations avec une efficacité optimale. Voici quelques-unes des caractéristiques des conseillers en services commerciaux : ils renseignent leurs clients et les aident à interpréter les exigences réglementaires du point de vue commercial. Leurs principaux domaines d'intérêt comprennent la gestion des rajustements après l'importation pour l'évaluation, la classification et la détermination de l'origine des marchandises; ils aident les clients à gérer leurs activités de conformité avec l'ASFC, y compris les décisions, les appels et les vérifications commerciales; ils sont des conseillers en commerce, des avocats spécialisés en droit commercial et des comptables. Ils participent à des comités sur le commerce à titre d'experts en la matière.
Transporteurs	Ce profil représente les entreprises qui facilitent l'importation de marchandises au Canada, ce qui comprend les agents d'expédition, les transporteurs pour tous les modes de transport ainsi que les agents maritimes et d'expédition. Les transporteurs collaborent avec les importateurs et les courtiers en douane pour gérer de la manière la plus efficace possible la logistique et la livraison de marchandises sous douane aux clients. Ce profil ne comprend pas les activités propres aux expéditions de faible valeur (EFV) par messagerie; il comprend toutefois d'autres activités liées aux messageries.
Fournisseurs de logiciels	Autorisés par l'ASFC, les fournisseurs de logiciels comprennent des entreprises qui fournissent des solutions logicielles aux partenaires de la chaîne commerciale, y compris les clients de l'échange de données informatisées (EDI) et du Programme d'autocotisation des douanes (PAD). Les fournisseurs de logiciels veillent à ce que la circulation de l'information se fasse sans heurts, ce qui aide leurs clients à se conformer aux exigences de l'ASFC et à importer des marchandises au Canada avec des répercussions minimales sur les opérations.

GCRA Gestion des cotisations et des recettes de l'ASFC

Comprendre votre profil

Profil	Groupes d'intervenants visés
Importateurs qui font appel à un courtier en douane	Ce profil représente les importateurs qui choisissent de faire appel à un courtier en douane pour gérer ou déclarer en détail leurs marchandises importées et faire affaire avec l'ASFC en leur nom. La GCRA permettra à ces personnes de bénéficier d'une visibilité et d'un contrôle accrus sur leur processus d'importation et leurs données.
Importateurs qui ne font pas appel à un courtier en douane (> 50 000 \$ en droits et taxes)	Ce profil représente les importateurs qui gèrent eux-mêmes leurs importations de marchandises et qui transigent directement avec l'ASFC, sans faire appel à un courtier en douane. Aux fins de ce profil, le qualificatif « volume élevé » correspond à des importateurs qui importent des marchandises pour lesquelles les taxes et les droits de douane sont supérieurs à 50 000 \$ par mois. Ce profil a une très bonne compréhension des processus de l'ASFC et agit comme acteur averti dans l'écosystème commercial.
Importateurs qui ne font pas appel à un courtier en douane (< 50 000 \$ en droits et taxes)	Ce profil représente les importateurs qui gèrent eux-mêmes leurs importations de marchandises et qui transigent directement avec l'ASFC, sans faire appel à un courtier en douane. Aux fins de ce profil, le qualificatif « faible volume » correspond à des importateurs qui importent des marchandises pour lesquelles les taxes et les droits de douane sont inférieurs à 50 000 \$ par mois. Ce profil reflète la situation typique de petites entreprises dont les employés accomplissent de multiples fonctions et tâches. En raison de cette situation, les responsables de ces entreprises doivent consacrer beaucoup de temps et d'argent aux processus liés aux importations et acquérir beaucoup de connaissances à cet égard.
Courtiers en douane	Ce profil représente les courtiers en douane qui aident les clients à obtenir la déclaration et la mainlevée de leurs marchandises au point d'arrivée, assurant ainsi la conformité et un mouvement continu des marchandises. Voici quelques-unes des caractéristiques des courtiers en douane : ils gèrent toutes les données commerciales clés et la transmission de données pour les clients; ils agissent au nom des clients pour faire affaire avec l'ASFC; ils peuvent être représentés par des associations, comme la Société canadienne des courtiers en douane (SCCD) et l'International Federation of Customs Brokers Associations (IFCBA), ou ils peuvent être indépendants.
Conseillers en services commerciaux	Les conseillers en services commerciaux font affaire avec l'ASFC pour le compte de leurs clients. Ils fournissent à leurs clients une variété de services de consultation qui leur permettent de gérer leurs importations et leurs exportations avec une efficacité optimale. Voici quelques-unes des caractéristiques des conseillers en services commerciaux : ils renseignent leurs clients et les aident à interpréter les exigences réglementaires du point de vue commercial. Leurs principaux domaines d'intérêt comprennent la gestion des rajustements après l'importation pour l'évaluation, la classification et la détermination de l'origine des marchandises; ils aident les clients à gérer leurs activités de conformité avec l'ASFC, y compris les décisions, les appels et les vérifications commerciales; ils sont des conseillers en commerce, des avocats spécialisés en droit commercial et des comptables. Ils participent à des comités sur le commerce à titre d'experts en la matière.
Transporteurs	Ce profil représente les entreprises qui facilitent l'importation de marchandises au Canada, ce qui comprend les agents d'expédition, les transporteurs pour tous les modes de transport ainsi que les agents maritimes et d'expédition. Les transporteurs collaborent avec les importateurs et les courtiers en douane pour gérer de la manière la plus efficace possible la logistique et la livraison de marchandises sous douane aux clients. Ce profil ne comprend pas les activités propres aux expéditions de faible valeur (EFV) par messagerie; il comprend toutefois d'autres activités liées aux messageries.
Fournisseurs de logiciels	Autorisés par l'ASFC, les fournisseurs de logiciels comprennent des entreprises qui fournissent des solutions logicielles aux partenaires de la chaîne commerciale, y compris les clients de l'échange de données informatisées (EDI) et du Programme d'autocotisation des douanes (PAD). Les fournisseurs de logiciels veillent à ce que la circulation de l'information se fasse sans heurts, ce qui aide leurs clients à se conformer aux exigences de l'ASFC et à importer des marchandises au Canada avec des répercussions minimales sur les opérations.



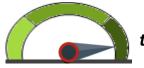
Courtiers en douane





Ce document illustre l'incidence de la GCRA sur le processus d'importation commerciale pour les courtiers en douane.

Renseignements clés sur la GCRA



Niveau de transformation : élevé

Clyde Martinez



Relations



Relations autres que celles avec l'ASFC

- Importateurs
- Organismes gouvernementaux participants
- Entreprises intermédiaires (p. ex. agents d'expédition)
- Sociétés de cautionnement
- Exportateurs et autres fournisseurs



Relations avec l'ASFC

- Unité des services techniques aux clients commerciaux (USTCC)
- Politique commerciale et Recours
- Opérations, ASFC

Description

Ce profil représente les courtiers en douane qui aident les clients à obtenir la déclaration et la mainlevée de leurs marchandises au point d'arrivée, assurant ainsi la conformité et un mouvement continu des marchandises. Voici quelques-unes des caractéristiques des courtiers en douane :

- ils gèrent toutes les données commerciales clés et la transmission de données pour les clients;
- ils agissent au nom des clients pour faire affaire avec l'ASFC;
- ils peuvent être représentés par des associations, comme la Société canadienne des courtiers en douane (SCCD) et l'International Federation of Customs Brokers Associations (IFCBA), ou ils peuvent être indépendants.

Espace de travail

Fonctions du portail client de la GCRA (PCG)

Fonctions du portail

- Inscription au numéro d'entreprise et adhésion aux programmes
- DDC électroniques, avec corrections et rajustements
- Relevé de compte et paiements électroniques
- Gestion des décisions, des appels et des vérifications et consultation du RSAP

Citation

« Les courtiers en douane seront en mesure de fournir à leurs clients des données en temps réel et un meilleur regard sur le processus d'importation commerciale. »

Principaux changements

- > Capacité de gérer les appels, les décisions et les vérifications commerciales par l'entremise du portail
- > Nouvelle date harmonisée pour la facturation et l'échéance des paiements, avec période de correction sans intérêts, de la date de soumission de la DDC à la date d'échéance des paiements
- Mise en place de la gestion des renseignements des comptes de l'ASFC et des données relatives au RSAP et consultation des RC et de l'historique des transactions au moyen du PCG
- > Exigence de garantie financière relative aux importateurs pour la mainlevée préalable aux privilèges de paiement
- > Nouvelle fonction de gestion des déclarations en détail commerciales (avec périodes de correction et de rajustement)
- Nouvel outil de classification selon le SH et de calcul automatique des tarifs, au moyen du portail

- ★ Capacité d'accéder au compte client et de le gérer en temps réel, y compris toutes les données sur les transactions (remarque : le client doit avoir un accès délégué)
- ★ Capacité de présenter des demandes à l'ASFC et d'en faire le suivi, y compris des appels, des rajustements et des vérifications commerciales
- ★ Capacité de consulter les appels, les rajustements, les vérifications commerciales et le RSAP
- ★ La révision des cycles de facturation donnera plus de temps pour apporter des corrections sans intérêt
- Capacité d'accéder à un outil de calcul tarifaire en ligne et à une base de données consultable sur les décisions
- Souplesse et rapidité accrues lors des interactions avec les clients, puisque le PCG est accessible aux deux parties







Une journée dans la vie d'un : courtier en douane

Situation actuelle

Clyde débute sa journée en travaillant avec son client afin de préparer les documents requis pour agir en son nom.

L'échéance législative pour rajuster un grand volume des transactions de son client approche. Clyde soumet un formulaire papier de demande générale B2. Il craint que l'ASFC n'envoie pas le formulaire d'autorisation papier à temps et qu'il rate l'occasion d'obtenir des remboursements pour certaines transactions.

Le client de Clyde souhaite présenter une demande d'appel pour une sanction administrative pécuniaire (SAP) qu'il a reçue. Il collabore avec son client afin d'obtenir une copie papier de l'avis de SAP. Après avoir reçu et examiné l'avis, il soumet la demande au moyen d'un processus papier. L'ASFC n'offre que peu de visibilité quant à l'état de l'appel; il est donc difficile pour Clyde de fournir des bilans d'état utiles à son client.

Avant de terminer sa journée de travail, l'un des clients de Clyde lui présente des descriptions de produit mises à jour relatives à une série de transactions soumises cinq jours plus tôt. Clyde doit modifier de toute urgence ces transactions avant de confirmer l'importation selon le délai imparti de cinq jours, faute de quoi il devra remplir un formulaire B2 papier, ce qui entraîne des intérêts sur ces transactions.

Situation future

Cycle travaille avec son client pour obtenir des pouvoirs délégués liés à son compte sur le portail. À présent, Clyde peut réaliser des activités d'importation clés au nom de son client, comme présenter des déclarations en détail commerciales, faire des corrections et des rajustements, demander des décisions, présenter des demandes d'appel et mener des activités liées à la vérification commerciale.

LÉGENDE :

Clyde procède à un rajustement en grand nombre à l'aide du portail client de la GCRA. Il ne subit aucune pression temporelle, car il reçoit instantanément un accusé de réception de sa demande. Il s'assure ainsi que les rajustements requis sont jugés admissibles avant la date d'échéance législative.

Par l'entremise du portail, Clyde peut accéder aux avis de SAP de son client ainsi qu'à d'autres documents importants. Il consulte l'avis et soumet en toute facilité la demande d'appel liée à la SAP par voie électronique. Il est en mesure de suivre les progrès et de recevoir de la correspondance par l'entremise du portail. Lorsque des documents justificatifs sont requis, il peut les joindre à sa demande par voie électronique.



9 h 30

11 h

13 h 30

En vertu de la GCRA, Clyde peut facilement apporter des corrections électroniques sans intérêts à ces transactions, à n'importe quel moment entre la date de soumission de la DDC et la date d'échéance des paiements.



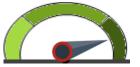
Importateurs qui font appel à un courtier en douane





Ce document illustre l'incidence de la GCRA sur le processus d'importation commerciale pour les importateurs qui font appel à un courtier en douane.

Renseignements clés sur la GCRA



Niveau de transformation : élevé

Ron Carter



Relations



Relations autres que celles avec l'ASFC

- Importateurs
- Courtiers en douane
- Conseillers en commerce, avocats et comptables
- Organismes gouvernementaux participants
- Exportateurs et autres fournisseurs
- Entreprises intermédiaires (p. ex. agents d'expédition)
- · Sociétés de cautionnement



Relations avec l'ASFC

Opérations, ASFC

Description

Ce profil représente les importateurs qui choisissent de faire appel à un courtier en douane pour soutenir ou représenter leurs marchandises importées et faire affaire avec l'ASFC en leur nom. La GCRA permet à ces personnes de bénéficier d'une visibilité et d'un contrôle accrus sur leur processus d'importation et leurs données.

Espace de travail

Fonctions du portail client de la GCRA

Fonctions du portail

- Délégation des pouvoirs
- Outil de classification selon le SH et de calcul des tarifs
- Relevé de compte
- Paiements électroniques
- Historique de conformité et correspondance
- Capacité de gérer les décisions, les appels et les vérifications et de consulter le RSAP
- Inscription au numéro d'entreprise et adhésion aux programmes
- DDC électroniques, avec corrections et rajustements

Citation

« La GCRA donnera aux importateurs un accès à un portail libre-service qui leur donnera plus de visibilité et de contrôle sur leurs importations et leurs données, ainsi que sur les processus qui s'ensuivront. »

Principaux changements

- > Capacité de gérer les appels, les décisions et les vérifications commerciales par l'entremise du portail
- > Nouveaux modes de paiement électronique (p. ex. prélèvement automatique)
- Mise en place de la gestion des renseignements des comptes de l'ASFC et des données relatives au RSAP et consultation des RC et de l'historique des transactions au moyen du PCG
- Mise en place de la délégation des pouvoirs électronique qui permet à une tierce partie d'accéder au compte d'un importateur sur le portail en vue de faire des affaires en son nom
- > Exigence de garantie financière relative aux importateurs pour la mainlevée préalable aux privilèges de paiement
- Nouvelle fonction de gestion des déclarations en détail commerciales (avec périodes de correction et de rajustement)

- ★ Capacité de déléguer des pouvoirs liés au portail à un tiers fournisseur de services et à des courtiers en douane, avec une plus grande visibilité et une meilleure surveillance des activités
- ★ Capacité de gérer un processus simplifié de déclaration en détail commerciale, avec contrôle des versions
- ★ Capacité de consulter les RC et le RSAP, de surveiller la garantie financière en temps réel et d'effectuer des paiements électroniques
- ★ Capacité de présenter des demandes à l'ASFC et d'en faire le suivi, y compris des appels, des rajustements et des vérifications commerciales
- ★ Capacité de s'inscrire/d'adhérer aux programmes de l'ASFC et de gérer facilement les données des comptes en temps réel







Pour commencer sa journée, Ron travaille avec son nouveau courtier en douane et conseiller en commerce afin de remplir les documents requis, permettant ainsi à ses fournisseurs de services de gérer les importations commerciales de son entreprise.

, Ron a de la difficulté à obtenir une liste complète de ses opérations d'importation, y compris sa dette actuelle envers l'ASFC. Rapprocher ses comptes est une tâche onéreuse, puisqu'il a de multiples dates d'échéance de paiement à gérer. Ron doit demander à son courtier en douane de lui fournir cette information.

Après le dîner, Ron reçoit une demande urgente pour importer des marchandises au Canada. Il est stressé, parce qu'il se démène pour fournir les renseignements requis à son courtier en douane et qu'il craint que ces marchandises ne soient pas dédouanées avant la fin de la journée.

Après s'être occupé de son importation urgente, Ron veut vérifier les actions des tiers fournisseurs de services auxquels il a délégué des pouvoirs. Il aimerait aussi vérifier l'état d'avancement de quelques décisions et appels clés en suspens. Ron est mis au défi, parce qu'il n'a que peu de visibilité quant aux activités des tiers fournisseurs de services et aux tâches qu'ils effectuent en son nom.

Situation future

Après avoir accordé l'autorisation légale requise, Ron délègue certains pouvoirs à ses tiers fournisseurs de service pour qu'ils puissent gérer son compte sur le portail en son nom. Selon l'accès qui leur est accordé, les tiers fournisseurs de services peuvent gérer les principaux aspects des importations de Ron sur le portail, y compris les déclarations en détail commerciales, les rajustements après l'importation, les vérifications commerciales et les appels.

Ron accède au portail et obtient facilement une image complète de son compte de l'ASFC, qui comprend l'historique de ses transactions et son relevé de compte. Grâce aux dates harmonisées de facturation et d'échéance des paiements dans le cadre de la GCRA, le fardeau administratif est moindre.

Après avoir terminé les documents de mainlevée, Ron remplit sa déclaration en détail commerciale lui-même, par l'entremise du portail. Dans le portail, Ron voit que le solde disponible du dépôt de garantie est suffisant. Il est rassuré de savoir qu'il sera avisé lorsque la limite de cautionnement de son entreprise sera presque atteinte, et qu'il sera en mesure d'effectuer un paiement électronique provisoire pour couvrir l'expédition.

Grâce au portail, Ron a une visibilité sur les activités des tiers fournisseurs de services et des courtiers en douane auxquels il a délégué des pouvoirs, ce qui lui permet de confirmer que ses importations sont gérées adéquatement. Cela comprend les décisions, les appels et les vérifications commerciales que les tiers fournisseurs de services peuvent gérer en son nom.

15 h

9 h

11 h

13 h 30

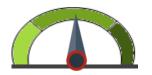


Agence des s frontaliers du

Conseillers en services commerciaux







Niveau de transformation

Marty Bull



Relations



Relations autres que celles avec l'ASFC

- Importateurs
- Organismes gouvernementaux participants
- Entreprises intermédiaires (p. ex. transporteurs)
- Exportateurs et autres fournisseurs



Relations avec l'ASFC

- Politique commerciale et Recours
- Opérations, ASFC

Description

Les conseillers en services commerciaux font affaire avec l'ASFC pour le compte de leurs clients. Ils fournissent à leurs clients une variété de services de consultation qui leur permettent de gérer leurs importations et leurs exportations avec une efficacité optimale. Voici quelques-unes des caractéristiques des conseillers en services commerciaux :

- ils éduquent leurs clients et les aident à interpréter les exigences réglementaires en termes commerciaux. Leurs principaux domaines d'intérêt incluent la gestion des rajustements après l'importation pour l'évaluation, la classification et la détermination de l'origine des marchandises;
- ils aident les clients à gérer leurs activités de conformité avec l'ASFC, y compris les décisions, les appels et les vérifications commerciales;
- ils sont des **conseillers en commerce, des avocats spécialisés en droit commercial et des comptables**. Ils participent à des comités sur le commerce à titre d'experts en la matière.

Espace de travail

Fonctions du portail client de la GCRA

Fonctions du portail

- DDC électroniques, avec corrections et rajustements
- Inscription au numéro d'entreprise et adhésion aux programmes
- Relevé de compte et paiements électroniques
- Capacité de gérer les décisions, les appels et les vérifications et de consulter le RSAP

Citation

« La GCRA permettra aux conseillers en services commerciaux d'offrir une meilleure expérience client en simplifiant les rajustements après l'importation, en augmentant la visibilité et en facilitant les aspects clés du processus d'importation commerciale. »

Principaux changements

- Nouvelle fonction permettant de gérer les appels, les décisions et les vérifications commerciales, ainsi que de consulter le RSAP, par l'entremise du PCG
- Nouveau modèle de garantie financière à l'échelon des importateurs
- Capacité de soumettre des rajustements aux déclarations après l'importation et des rajustements en grand nombre, à l'aide du PCG ou de l'EDI
- Nouvelle date harmonisée de facturation et d'échéance des paiements, avec période de correction sans intérêts, de la date de soumission de la DDC à la date d'échéance des paiements
- Mise en place de la délégation des pouvoirs électronique pour accéder à un compte d'importateur dans le PCG et le gérer
- Obligation de s'inscrire aux programmes de l'ASFC par voie électronique (c.-à-d. la nécessité d'obtenir un NE15)

- ★ Capacité de recueillir et de gérer les données du compte client en temps réel, y compris toutes les données sur les transactions auxquelles le client a délégué un accès
- Capacité de contrôler les versions et de gérer les documents, pour une gestion plus efficace des rajustements apportés aux déclarations après l'importation, à l'aide du PCG ou de l'EDI Capacité d'obtenir une réponse à toute question en matière d'importation à l'aide du robot
- conversationnel
- ★ Capacité d'accéder à un outil de calcul tarifaire en ligne et à une base de données consultable ↓ sur les décisions
 - Capacité de présenter des demandes à l'ASFC et d'en faire le suivi, avec une visibilité accrue, y compris des appels, des rajustements et des vérifications commerciales
- Souplesse et rapidité accrues lors des interactions avec les clients, puisque le PCG est accessible aux deux parties
- ★ Capacité de s'inscrire et d'adhérer aux programmes de l'ASFC





En début de journée, Marty travaille avec un nouvel importateur pour compléter les documents qui lui permettront de faire affaire avec l'ASFC en son nom.

L'échéance législative pour rajuster un grand volume des transactions de son client approche. Marty remplit un formulaire papier de demande générale B2 et le présente à l'ASFC à des fins d'approbation. Comme beaucoup de temps pourrait s'écouler avant que l'ASFC donne son approbation, Marty craint que son client ne puisse pas obtenir de remboursements pour certaines de ses transactions antérieures.

Le client de Marty veut présenter une demande d'appel pour une sanction administrative pécuniaire (SAP) de l'ASFC. Marty communique avec son client pour obtenir une copie papier de l'avis de SAP. Après avoir reçu et examiné l'avis, il soumet la demande au moyen d'un processus papier. L'ASFC n'offre que peu de visibilité quant à l'état de sa demande d'appel; il est donc difficile pour Marty de fournir des bilans d'état utiles à son client.

Marty consulte le site Web de l'ASFC pour obtenir des renseignements afin de présenter une demande de décision au nom de son client. Il attend de recevoir la correspondance papier de l'ASFC, qui peut demander que d'autres documents 17 h 30 lui soient envoyés avant de poursuivre le processus. Comme pour les appels, l'ASFC n'offre que peu de visibilité quant à l'état de sa demande de décision; il est donc difficile pour Marty de fournir des bilans d'état utiles à son client.

Situation future

Après que son client lui ait accordé l'autorisation légale requise, Marty obtient un NE15 pour son entreprise de conseiller en services commerciaux auprès de l'ASFC. Puis, il utilise un processus électronique intuitif pour obtenir les pouvoirs délégués qui lui permettront de gérer le compte de son client dans le PCG en son nom.

Marty procède à un rajustement en grand nombre à l'aide d'un processus de déclaration en détail commerciale électronique et intuitif, soit par l'entremise du portail client de la GCRA ou de l'EDI. Il ne subit aucune pression temporelle, puisqu'il reçoit instantanément un accusé de réception de sa demande, ce qui lui permet de respecter les limites de temps liées à ces transactions.

Par l'entremise du portail, Marty peut accéder aux avis de SAP de son client ainsi qu'à d'autres documents importants. Marty examine l'avis et soumet facilement sa demande d'appel par voie électronique. Marty reçoit la correspondance de l'ASFC dans le portail, joint les documents justificatifs liés à sa demande d'appel et surveille l'état de sa demande dans le portail.

Par l'entremise du portail, Marty effectue une recherche dans la base de données sur les décisions pour obtenir l'information dont il a besoin, et soumet facilement les demandes de décision par voie électronique, en plus de pouvoir connaître leur état d'avancement. De plus, Marty utilise le portail pour recevoir la correspondance de l'ASFC et joindre des documents à l'appui de ses demandes, au besoin.

9 h 30

11 h 30

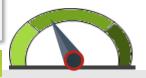
14 h



Transporteurs







Niveau de transformation : moyen

Maya Clakson



Relations



Relations autres que celles avec l'ASFC

- Importateurs
- Courtiers en douane
- Exportateurs et autres fournisseurs
- · Conseillers en commerce
- Avocats
- Comptables
- Organismes gouvernementaux participants
- Entrepôts



Relations avec l'ASFC

- Opérations, ASFC
- Unité des services techniques aux clients commerciaux (USTCC)
- Politique commerciale et Recours

Description

Ce profil représente les entreprises qui facilitent l'importation de marchandises au Canada, ce qui comprend les agents d'expédition, les transporteurs pour tous les modes de transport ainsi que les agents maritimes et d'expédition. Les transporteurs collaborent avec les importateurs et les courtiers en douane pour gérer de la manière la plus efficace possible la logistique et la livraison de marchandises sous douane aux clients. Ce profil n'inclut pas les activités propres aux expéditions de faible valeur (EFV) par messagerie; il inclut toutefois d'autres activités liées aux messageries.

Espace de travail

Fonctions du portail client de la GCRA

Fonctions du portail

- Délégation des pouvoirs
- (Historique de conformité et correspondance
- Inscription au numéro d'entreprise et adhésion aux programmes
- Relevé de compte et avis quotidiens
 Gestion des décisions, des appels et des vérifications et consultation du RSAP
- Paiements électroniques

Citation

« La GCRA permettra aux transporteurs d'avoir accès à un portail libre-service qui offrira une visibilité et une gestion accrues du RSAP et des demandes de l'ASFC, tout en conservant la fonctionnalité d'EDI actuelle. »

Principaux changements

- > Gestion des renseignements des comptes de l'ASFC et des données relatives au RSAP et consultation des RC et de l'historique des transactions au moyen du PCG
- > Ajout de modes de paiement électronique (p. ex. prélèvement automatique)
- > Nouveau modèle de garantie financière à l'échelon des importateurs
- Délégation des pouvoirs électronique pour accéder à un compte d'importateur dans le PCG et le gérer
- Obligation de s'inscrire aux programmes de l'ASFC par voie électronique (c.-à-d. la nécessité d'obtenir un NE15)

Principaux avantages

- Capacité de s'inscrire/d'adhérer aux programmes de l'ASFC et de gérer facilement les données des comptes en temps réel
- ★ Capacité de consulter les relevés de compte et les frais commerciaux et de faire des paiements électroniques
- ★ Capacité de contrôler les versions, ce qui permet de modifier des déclarations de marchandises après l'importation au moyen du PCG ou de l'EDI
- ★ Capacité de déléguer des pouvoirs liés au portail à des tiers fournisseurs de services et à des courtiers en douane, avec une plus grande visibilité et une meilleure surveillance des activités
- ★ Capacité de présenter des demandes à l'ASFC et d'en faire le suivi, avec une visibilité accrue, y compris des appels et des rajustements
- Capacité d'obtenir une réponse à toute question en matière d'importation à l'aide du robot conversationnel



Gestion des cotisations et des recettes de l'ASFC

Au début de la journée, Maya veut ajouter une entreprise de transitaire à son profil client existant, en plus de mettre à jour l'adresse d'une autre de ses entreprises de transport; elle appelle l'ASFC pour accomplir ces tâches. Qui plus est, Maya cherche en conseiller en commerce pour l'aider avec ses activités de transitaire; elle remplit les documents requis pour que ses importations commerciales puissent être gérées par son conseiller en commerce.

Après sa pause-repas, Maya n'est pas certaine du solde qu'elle doit actuellement à l'ASFC et du contenu de son avis quotidien. Pour obtenir ces renseignements, elle communique avec l'ASFC ou avec son tiers fournisseur de services, et utilise comme référence l'information contenue dans ses dossiers.

Avant de terminer sa journée, Maya soumet une demande d'appel relativement à une sanction administrative pécuniaire (SAP) qu'elle a reçue. Cela prend beaucoup de temps, puisque le processus d'appel est un processus sur papier. Elle doit savoir lequel de ses bureaux a reçu l'avis de SAP papier afin de rassembler les renseignements nécessaires pour soumettre une demande d'appel. Comme l'ASFC n'offre que peu de visibilité quant à l'état de ces demandes, elle doit attendre la réponse de l'ASFC pour obtenir une mise à jour sur l'état de sa demande relative à la SAP.

Situation future

Par l'entremise du portail, Maya obtient un NE15 pour son transporteur et ses nouvelles entreprises d'expédition de fret au moyen d'un processus d'inscription électronique. Maya met facilement à jour l'adresse de son entreprise de transport en utilisant le portail. Après avoir accordé l'autorisation légale nécessaire, Maya délègue des pouvoirs à son conseiller en commerce, ce qui lui permettra de gérer son compte en son nom; elle lui donne l'accès requis pour gérer des processus précis, comme des appels.

Maya ouvre une session dans le portail et consulte toutes les transactions qui figurent dans son compte, y compris ses relevés de comptes. Maya et son tiers fournisseur de services sont en mesure de consulter sur le portail les renseignements mis à jour en temps réel afin de déterminer la somme due. Pour terminer, au moyen du portail, Maya acquitte facilement par paiement électronique la somme due à l'ASFC (elle a également l'option d'activer la fonction de paiements automatiques).

Par l'entremise du portail, Maya peut facilement trouver des renseignements sur les avis de SAP par voie électronique, soumettre sa demande d'appel et consulter l'état de sa demande, qui est clairement indiqué. Maya peut joindre des documents électroniques à ses demandes, recevoir la correspondance de l'ASFC et répondre à des demandes relatives à la conformité par l'entremise du portail, le cas échéant.

17 h

12 h 30

9 h







Fournisseurs de logiciels





Ce document illustre l'incidence de la GCRA sur le processus d'importation commerciale pour les **fournisseurs de logiciels**.



Andy Coughlin



Relations



Relations autres que celles avec l'ASFC

- Importateurs
- Courtiers en douane
- Entreprises intermédiaires (p. ex. transporteurs)



 Unité des services techniques aux clients commerciaux (USTCC)

Description

Autorisés par l'ASFC, les fournisseurs de logiciels comprennent des entreprises qui fournissent des solutions logicielles aux partenaires de la chaîne commerciale, y compris les clients de l'échange de données informatisées (EDI) et du Programme d'autocotisation des douanes (PAD). Les fournisseurs de logiciels veillent à ce que la circulation de l'information se fasse sans heurts, ce qui aide leurs clients à se conformer aux exigences de l'ASFC et à importer des marchandises au Canada avec des répercussions minimales sur les opérations.

Espace de travail

Fonctions du portail client de la GCRA

Fonctions du portail

- Délégation des pouvoirs
- Relevé de compte et paiements électroniques
- Historique de conformité et correspondance
- Inscription au numéro d'entreprise et adhésion aux programmes
- Outil de classification selon le SH et de calcul des tarifs
- (Gestion des décisions, des appels et des vérifications et
- consultation du RSAP
- DDC électroniques, avec corrections et rajustements





Gestion des cotisations des recettes de l'ASEC

Citation

« Les processus simplifiés de gestion des comptes électroniques de la GCRA réduiront le fardeau administratif, tout en conservant la fonctionnalité principale de l'EDI. »

Principaux changements

- Mise en place de la délégation des pouvoirs électronique pour accéder à un compte d'importateur dans le portail et le gérer
- Mise en place de la facturation électronique et ajout de modes de paiement électronique (p. ex. prélèvement automatique)
- Obligation de s'inscrire au programme des fournisseurs de logiciels de l'ASFC par voie électronique afin d'obtenir un NE15
- Possibilité de soumettre des déclarations en détail commerciales, des corrections, des rajustements après importation et des rajustements en grand nombre

Principaux avantages

Les clients des fournisseurs de logiciels bénéficieront des avantages suivants :

- Capacité de déléguer des pouvoirs dans le portail à des tiers fournisseurs de services et à des courtier en douane, avec une plus grande visibilité et une meilleure surveillance des activités
- ★ Capacité de s'inscrire/d'adhérer aux programmes de l'ASFC et de gérer facilement les données des comptes
- ★ Capacité de gérer le processus de déclaration en détail commerciale, avec une fonction de contrôle des versions, au moyen du PCG ou de l'EDI
- ★ Les capacités actuelles de l'EDI demeurent, avec une fonctionnalité améliorée pour les processus du PCG
- Capacité de présenter des demandes à l'ASFC et d'en faire le suivi, avec une visibilité accrue, y compris des appels, des rajustements et des vérifications commerciales

Après avoir vérifié son courriel, Andy commence sa journée en inscrivant sa nouvelle entreprise de fournisseur de logiciels en communiquant avec l'ASFC au moyen d'un processus sur papier. Il faut beaucoup de temps et d'efforts pour correspondre avec l'ASFC afin d'obtenir la certification de son entreprise au moyen d'un processus papier.

Alors qu'Andy termine sa journée, il apprend que ses clients doivent soumettre leurs demandes de décision et d'appel à l'ASFC en utilisant un processus sur papier. Andy aimerait aider ses clients et créer une solution logicielle pour traiter ces demandes, mais il ne peut pas le faire, puisque l'ASFC n'accepte pas ces demandes par voie électronique.

Situation future

8 h 30

Par l'entremise du PCG, Andy doit obtenir un numéro NE15. Andy suit un processus électronique simplifié pour faire certifier son entreprise de fournisseur de logiciels auprès de l'ASFC, en utilisant la correspondance électronique disponible pour fournir la documentation et les renseignements supplémentaires requis pour satisfaire aux exigences du programme en matière de certification. Enfin, Andy travaille avec ses clients pour qu'ils lui délèguent des pouvoirs dans le PCG afin qu'il soit en mesure d'envoyer des données sur les importations à l'ASFC et d'en recevoir en leur nom.

17 h 30

Dans le cadre de la GCRA, **l'ASFC** accepte les demandes électroniques de décision et d'appel. Par conséquent, Andy et son équipe visent à créer une nouvelle solution qui englobe ces demandes et travaillent avec l'ASFC afin de certifier cette nouvelle fonction pour l'avenir.







Importateurs qui ne font pas appel à un courtier en douane (> 50 k\$ en droits et taxes)

Ce document illustre l'incidence de la GCRA sur le processus d'importation commerciale pour les importateurs qui ne font pas appel à un courtier en douane (> 50 k\$ en droits et taxes).

Renseignements clés sur la GCRA



Jeanie Carr



Relations



Relations autres que celles avec l'ASFC

- Conseillers en commerce, avocats et comptables
- Exportateurs et autres fournisseurs
- Organismes gouvernementaux participants
- Entreprises intermédiaires (p. ex. transporteurs)



Relations avec l'ASFC

- Opérations, ASFC
- Unité des services techniques aux clients commerciaux (USTCC)
- Politique commerciale et Recours

Description

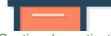
Ce profil représente les importateurs qui gèrent eux-mêmes leurs importations de marchandises et qui transigent directement avec l'ASFC, sans faire appel à un courtier en douane. Aux fins de ce profil, le qualificatif « volume élevé » correspond à des importateurs qui importent des marchandises pour lesquelles les taxes et les droits de douane sont supérieurs à 50 000 \$ par mois. Ce profil a une très bonne compréhension des processus de l'ASFC et agit comme acteur averti dans l'écosystème commercial.

Espace de travail

Fonctions du portail client de la GCRA

Fonctions du portail

- Délégation des pouvoirs
- Relevé de compte et paiements électroniques
- Historique de conformité et correspondance
- Inscription au numéro d'entreprise et adhésion aux
- programmes
- Outil de classification selon le SH et de calcul des tarifs
- Gestion des décisions, des appels et des vérifications et consultation du RSAP
- DDC électroniques, avec corrections et rajustements





Gestion des cotisations et des recettes de l'ASFC

Citation

« La GCRA offrira une transparence accrue du processus d'importation grâce à l'accès à des outils en libreservice qui simplifieront l'autogestion des importations. »

Principaux changements

- > Nouvelle fonction permettant de gérer les appels, les décisions et les vérifications commerciales
- Nouvelle date harmonisée de facturation et d'échéance des paiements, avec période de correction sans intérêts, de la date de soumission de la DDC à la date d'échéance des paiements
- > Ajout de modes de paiement électronique (p. ex. prélèvement automatique).
- Mise en place de la gestion des renseignements des comptes de l'ASFC et de la consultation des relevés de compte et de l'historique des transactions
- > Nouveau modèle de garantie financière à l'échelon des importateurs
- Mise en place de la gestion des déclarations en détail commerciales au moyen du portail et de l'EDI (y compris les rajustements après l'importation et les rajustements en grand nombre)
- > Nouvel outil de classification selon le SH et de calcul automatique des tarifs

- ★ Capacité de déléguer des pouvoirs dans le portail à des tiers fournisseurs de services et à des courtiers en douane, avec une plus grande visibilité et une meilleure surveillance des activités
- Capacité de consulter les RC et les frais commerciaux, de surveiller la garantie financière en temps réel et de faire des paiements électroniques, avec des options de compensation automatique
- Capacité de présenter des demandes à l'ASFC et d'en faire le suivi (y compris des décisions, des appels, des rajustements et des vérifications commerciales)
- Capacité de s'inscrire/d'adhérer aux programmes de l'ASFC et de gérer facilement les données des comptes en temps réel
- ★ Capacité de gérer un simple processus de déclaration en détail commerciale, avec une fonction de contrôle des versions, au moyen du PCG ou de l'EDI

Jeanie a embauché un nouveau conseiller en commerce et passe toute la matinée à correspondre avec l'ASFC pour remplir les documents requis afin de permettre au conseiller en commerce de faire affaire avec l'ASFC en son nom.

Jeanie veut rapprocher ses comptes et connaître le montant que son entreprise doit à l'ASFC ainsi que le montant de sa garantie financière qui est actuellement utilisé. Pour confirmer ces renseignements, elle communique avec les représentants de l'ASFC.

Après avoir rapproché ses comptes, Jeanie veut présenter une demande d'appel pour une sanction administrative pécuniaire (SAP) reçue. Cela prend beaucoup de temps, puisque le processus d'appel est un processus sur papier. Elle doit savoir lequel de ses bureaux a reçu l'avis de SAP papier afin de rassembler les renseignements nécessaires pour soumettre une demande d'appel. Elle n'a que peu de visibilité quant à l'état de ces demandes.

Jeanie souhaite réclamer les avantages liés à l'ALENA pour un grand nombre de transactions effectuées au cours de la dernière année. Comme le délai prévu par la loi pour le rajustement de ces transactions tire à sa fin, elle remplit un formulaire papier de demande générale B2 pour demander ces changements. Elle ne sait pas si elle recevra l'autorisation écrite de l'ASFC à temps et craint de perdre l'occasion d'obtenir des remboursements pour certaines de ses transactions antérieures.

Situation future

Après avoir accordé l'autorisation légale nécessaire, Jeanie utilise un processus électronique pour déléguer des pouvoirs à son conseiller en commerce pour qu'il puisse gérer son compte en son nom. Ainsi, son conseiller en commerce pourra gérer les principaux aspects de son processus d'importation dans le portail, y compris les déclarations en détail commerciales, les rajustements après l'importation, les vérifications commerciales, les décisions et les appels.

11 h

Jeanie utilise le portail pour consulter l'historique de ses transactions, y compris son relevé de compte. Elle vérifie le solde disponible du dépôt de garantie en temps réel et reçoit des avis lorsque la limite est presque atteinte.

13 h 30

Par l'entremise du portail, Jeanie peut facilement trouver des renseignements sur les avis de SAP par voie électronique, soumettre sa demande d'appel et consulter l'état de sa demande, qui est clairement indiqué. Jeanie peut joindre des documents électroniques à ses demandes et recevoir la correspondance de l'ASFC par l'entremise du portail, au besoin.



À l'aide d'un processus de déclaration en détail commerciale électronique, Jeanie effectue rapidement une demande de rajustement en grand nombre avant de partir du travail. Jeanie ne subit aucune pression temporelle, car elle reçoit instantanément un accusé de réception de sa demande. Ainsi, toutes les transactions pour lesquelles elle a demandé un rajustement seront admissibles avant l'expiration du délai prévu par la loi.





Importateurs qui ne font pas appel à un courtier en douane (< 50 k\$ en droits et taxes)





Importateurs qui ne font pas appel à un courtier en douane (< 50 k\$ en droits et taxes)

Ce document illustre l'incidence de la GCRA sur le processus d'importation commerciale pour les importateurs qui ne font pas appel à un courtier en douane (< 50 k\$ en droits et taxes).

Renseignements clés sur la GCRA



Niveau de transformation : élevé

Joe Fischer



Relations



Relations autres que celles avec l'ASFC

- Exportateurs et autres fournisseurs
- Organismes gouvernementaux participants
- Entreprises intermédiaires (p. ex. transporteurs)



- Unité des services techniques aux clients commerciaux (USTCC)
- Politique commerciale et Recours

Description

Ce profil représente les importateurs qui gèrent eux-mêmes leurs importations de marchandises et qui transigent directement avec l'ASFC, sans faire appel à un courtier en douane. Aux fins de ce profil, le qualificatif « faible volume » correspond à des importateurs qui importent des marchandises pour lesquelles les taxes et les droits de douane sont inférieurs à 50 000 \$ par mois. Ce profil reflète la situation typique de petites entreprises dont les employés accomplissent de multiples fonctions et tâches. En raison de cette situation, les responsables de ces entreprises doivent consacrer beaucoup de temps et d'argent aux processus liés aux importations et acquérir beaucoup de connaissances à cet égard.

Espace de travail

Fonctions du portail client de la GCRA (PCG)

Fonctions du portail

- Relevé de compte
- Historique de conformité et correspondance
 Inscription au numéro d'entreprise et adhésion aux
- programmes
- Outil de classification selon le SH et de calcul des tarifs
- Gestion des décisions, des appels et des vérifications et consultation du RSAP
- DDC électroniques, avec corrections et rajustements

Gestion des cotisations e

Citation

« La GCRA permettra d'avoir accès à des outils en libre-service qui simplifieront les processus et faciliteront le respect des exigences, ce qui aura pour effet de faciliter la gestion des importations. »

Principaux changements

- Nouvelle date harmonisée de facturation et d'échéance des paiements, avec période de correction
- > sans intérêts, de la date de soumission de la DDC à la date d'échéance des paiements
- > Ajout de modes de paiement électronique (p. ex. prélèvement automatique)
- Mise en place de la gestion des renseignements des comptes de l'ASFC et des données relatives
- au RSAP et consultation des RC et de l'historique des transactions
- > Nouveau modèle de garantie financière à l'échelon des importateurs
- Mise en place de la gestion des déclarations en détail commerciales (y compris les rajustements après l'importation et les rajustements en grand nombre)
- > Nouvel outil de classification selon le SH et de calcul automatique des tarifs

- ★ Capacité de gérer un simple processus de déclaration en détail commerciale, avec une fonction de contrôle des versions
- ★ Capacité de consulter les RC et les frais commerciaux, de surveiller la garantie financière en temps réel et de faire des paiements électroniques
- Capacité de tirer parti des outils en libre-service, comme l'outil de classification selon le SH et de calcul des tarifs, pour faciliter le respect de la réglementation de l'ASFC
- ★ Capacité de s'inscrire/d'adhérer aux programmes de l'ASFC et de gérer facilement les données des comptes en temps réel

8 h 30

11 h

17 h 30

Situation actuelle

- Joe a ouvert une boutique d'articles de sport et veut enregistrer son entreprise auprès de l'ASFC et l'inscrire à ses programmes. Joe estime toutefois qu'il est difficile de cerner les formulaires qu'il doit remplir et les renseignements qu'il doit fournir à l'ASFC.
- Joe veut acheter des articles de sport et doit suivre le processus laborieux d'utiliser des formulaires papier (B3 et mainlevée contre la documentation minimale [MDM]). Joe a de la difficulté à comprendre les exigences liées aux importations et les règles de classification, ainsi que la façon de calculer les tarifs des douanes à payer. Il consulte les sites Web de l'ASFC et d'OGP pour trouver les renseignements nécessaires.
- Après avoir soumis les déclarations pour les transactions de la journée, Joe essaie d'établir le solde actuel dû à l'ASFC afin d'effectuer un paiement par chèque ou dépôt direct par l'entremise de son institution financière.

Joe s'aperçoit qu'il a saisi le mauvais pays d'origine pour un envoi d'équipement de baseball dans une déclaration soumise cinq jours plus tôt. En suivant un long processus sur papier, Joe s'empresse d'apporter les changements nécessaires avant l'expiration du délai de déclaration en détail de cinq jours ouvrables, faute de quoi il devra remplir un formulaire B2, ce qui entraîne des intérêts sur ces transactions.

Situation future

En utilisant le PCG, Joe comprend facilement quels sont les renseignements requis pour enregistrer son entreprise auprès de l'ASFC et l'inscrire dans différents programmes par voie électronique. De plus, Joe peut mettre à jour facilement les renseignements figurant dans son compte client à n'importe quel moment, au moyen du portail.

Après avoir terminé la MDM, Joe utilise le PCG pour remplir sa déclaration en détail commerciale à l'aide d'un simple processus électronique. Il utilise l'outil de classification selon le SH, ce qui lui permet de bien classer ses marchandises et de calculer automatiquement les tarifs. Tout au long de ce processus, Joe peut utiliser le robot conversationnel pour obtenir une réponse à ses questions sur le processus d'importation, au besoin.

Au moyen du PCG, Joe obtient la liste complète de ses transactions et consulte son relevé de compte, dont il peut payer le solde de façon électronique par carte de crédit ou dépôt direct. Grâce à la GCRA, Joe a son propre dépôt de garantie auprès de l'ASFC; il peut en effectuer le suivi en temps réel et recevoir des avis quand la limite est presque atteinte.

À l'aide du PCG, Joe effectue rapidement les corrections relatives à ses déclarations par voie électronique. Qui plus est, Joe n'a pas à s'inquiéter de traiter ses corrections dans un délai de déclaration en détail de cinq jours ouvrables, puisqu'une période de correction sans intérêt, de la date de soumission de la DDC à la date d'échéance des paiements, a été mise en place.

GCRA Gestion des cotisations et des recettes de l'ASFC

